

Intervention de Mme Agnès CANAYER,

Question orale – Investissement dans la garantie jeune et  
accompagnement des missions locales

Séance du 1<sup>er</sup> décembre 2020

---

Monsieur le Président,

Madame la Ministre,

Chers collègues,

A la crise sanitaire de la COVID 19 s'ajoute une crise économique sociale dont ne percevons pour le moment que les premiers impacts. Les premières victimes sont les jeunes et plus particulièrement les jeunes en difficultés, ceux qui cumulent les freins à l'emploi ou à la formation.

Ce sont ces jeunes que les Missions Locales accompagnent afin de les aider à trouver une formation ou un emploi.

En tant que Présidente de Missions Locales, je me félicite de dernières annonces du gouvernement qui a pris en compte cette situation en doublant le nombre de GJ de 100 000 à 200 000. La GJ est un excellent dispositif pour les jeunes, car il allie une allocation identique à celle du RSA, mais surtout impose un accompagnement renforcé pour les aider à s'insérer. C'est du donnant/ donnant !

La question du financement des ML pour la mise en œuvre des 100 000 GJ reste régler définitivement puisque le montant de la subvention du ministère du travail est de 1600 €/ jeune et celle du plan de relance de 940 €/ jeune. J'espère que mon amendement voté au Sénat pour aligner les 2 sources de financement du même dispositif sera soutenu par le Gouvernement. On ne peut au moment où les difficultés s'additionnent pour les jeunes brader la qualité de l'accompagnement !

Par ailleurs, afin de faire bénéficier les plus grands nombres de la GJ, il conviendrait d'élargir les critères d'éligibilité et de considérer l'accès à certaines formations comme une sortie positive et donc valorisante pour les jeunes.

Enfin, les Missions Locales sont majoritairement des associations. Leur trésorerie est limitée à 3 mois. Or, le premier versement du financement de l'Etat se fait chaque année le plus souvent en mars-avril et à hauteur de 50% des crédits alloués, le reste arrive en septembre ! Cette situation met à mal la trésorerie des missions locales alors qu'aujourd'hui, la situation sanitaire et économique nous incombe d'agir au plus vite.

Ma question est simple, Madame la Ministre entendez-vous soutenir les Missions locales qui aujourd'hui, mobilisées pour mieux répondre aux attentes du Gouvernement, ont besoin de visibilité et de moyens pour assurer un accompagnement à la hauteur des besoins des jeunes particulièrement touchés par la crise de la COVID ?

---

**Si Réplique :**

Les dernières annonces constituent une véritable reconnaissance de la qualité du travail et de l'expertise du réseau des Missions Locales consacrant l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et l'autonomie. Ceux qui accompagnent doivent aussi être accompagnés, elles sont au plus près du terrain et comptent sur des mesures efficaces qui simplifieraient l'action pour l'insertion.